

<http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article350>



Le cordier

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Métiers -



Date de mise en ligne : mercredi 9 août 2017

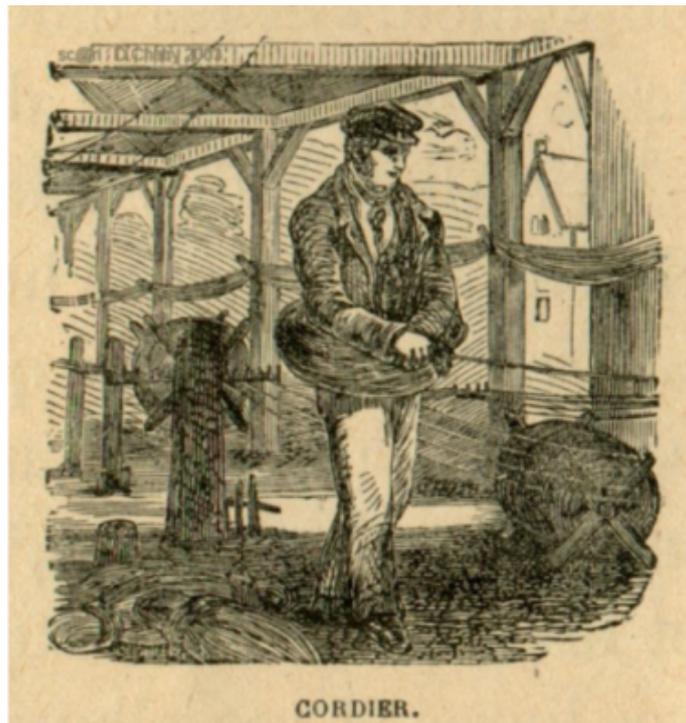
Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Métier d'autrefois : Cordier

.....

Comme on peut le deviner, un cordier est un ouvrier fabricant de la corde, de cordages ou de câbles.

Les cordiers trouvaient des débouchés pour leurs cordes et cordages dans de nombreux domaines comme la pêche, le métier était répandu dans les zones maritimes car les métiers de la mer nécessitent de nombreuses cordages. C'est pourquoi, ils étaient plus nombreux dans le pays de Caux. Mais les cordiers trouvaient aussi des débouchés dans la cordonnerie, les cordes servaient aussi aux paysans et à quelques autres métiers comme les charpentiers.

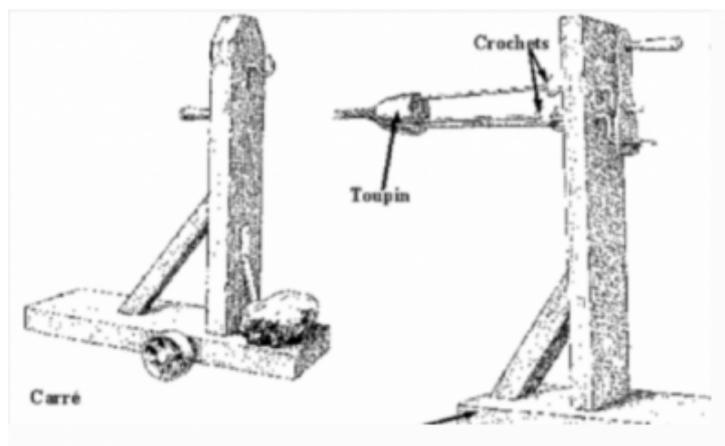


L'usage du lien végétal remonte vraisemblablement à des temps très reculés, et les cordiers existaient bien avant que ne soit fondée, la corporation des cordiers-criniers, dont les statuts remontent au 17 janvier 1394. Les sièges des compagnons étaient établis près des ports maritimes.

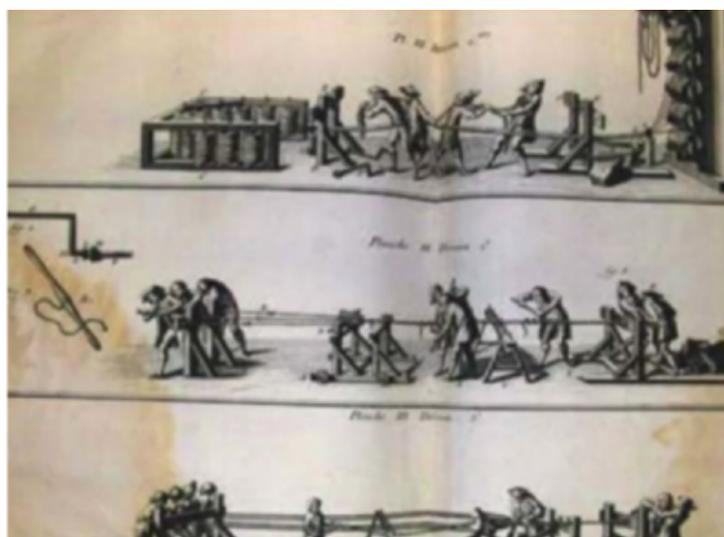
Le cordier

grande brosse avec des pics métalliques. Cela permet de nettoyer le chanvre et séparer les fibres ;

- ▶ **le filage** : le cordier dévide le fil de chanvre ; pour cela, le cordier prend de la filasse qu'il tient dans un tablier autour de la taille. Après avoir fait une boucle qu'il accroche au rouet, puis dévider le chanvre tout en reculant le long de l'aire qui peut mesurer jusqu'à cent mètres, tandis que le tourneur fait mouvoir la roue. Cela a pour effet de produire un fil tordu sur lui-même soutenu de près en près par des râteliers ou râteaux. Tout l'art du cordier consiste à dévider le chanvre le plus régulièrement possible. Retour ligne manuel



- ▶ **le câblage**, dernière étape. La dernière étape consiste à réunir les fils et à les tordre ensemble pour faire des cordes. Ce travail peut s'effectuer sur le rouet pour les petits diamètres ; pour les tailles plus importantes, on utilise un chariot. Le principe, qui est toujours le même, consiste à réunir plusieurs fils, par torsion, pour produire un toron, puis plusieurs torons pour obtenir une corde. La corde terminée est enduite d'une solution de colle et d'eau.



Mais bien souvent, jusqu'au début du XX^{ème} siècle, le cordier reste un artisan de village qui travaille à l'extérieur (par nécessité de place), mais à l'abri de la pluie qui influe sur la qualité des cordages. Certains qui habitaient près de la côte allaient ramasser, sur la grève, les débris de cordage rejetés par la mer. Ils les décordaient et en faisaient des cordes neuves.

<http://www.notrehistoire.ch/medias/1865>

Noms de famille :

Cordier, Lecordier et toutes les variantes : Cordet, Cordey, Cordel, Cordelet, Cordelette

<http://wassy-sur-blaise.pagesperso-orange.fr/histoire/cordier/cordier.html>

Aujourd'hui la culture du chanvre a pratiquement disparu et le cordier avec elle.

On pourra consulter un aperçu d'une famille cauchoise (famille Plessis) fidèle à son métier de cordiers pendant de nombreuses années dans cet [article](#).

F, Renout

Sources diverses